



SFAMA News - Printemps

SFAMA News Table de matières : édition 1/2018

Introduction	2018, l'année des anniversaires	4
Sous la loupe	25 ans de l'Association des fonds: bilan intermédiaire	5
Latest News	Deadlines coming up!	8
	Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers	8
Marché des fonds	Chiffres clés sur les affaires internationales de fonds de placement	9
	Marché suisse des fonds 2017	10
	Forte hausse durant l'année des avoirs gérés	12
	Marchés des actions 2017	13
	Le marché suisse des ETF en 2017	15
	SFAARI®	16
	Année record pour le secteur européen des fonds	17
	Une année record pour les ETF aussi	17
	Les ETF, très prisés en Suisse aussi	18
	Les avoirs gérés par les caisses de pension atteignent des sommets	19
	Chiffres-clés de la place financière suisse	19
Contexte national	LSFin/LEFin	20
	Le Conseil national entend opérer une scission entre réglementation et surveillance sur les marchés financiers	20
	La FINMA révisé sa circulaire sur l'identification par vidéo et en ligne	21
	La FINMA publie un guide pratique sur les ICO	21
	Requête UCITS	21
	Création d'un groupe de travail sur la technologie «blockchain» et les ICO	21
	Opérations de prêt et d'emprunt et mise en pension de titres	22
	Imposition des placements collectifs de capitaux et de leurs investisseurs	22
	Secrétariat d'État aux questions financières internationales	22
Contexte international	La Commission européenne veut soumettre les grands gestionnaires de fortune à la surveillance de la BCE	23
	ESMA updates MiFID II and MiFIR Q&A	23
	ESMA's supervisory convergence	23
	IOSCO on liquidity risk management for investment funds	24
	La Suisse et Hong Kong renforcent leur collaboration en matière financière	24
	More than 1,650 firms claim GIPS® compliance	24
La SFAMA en interne	Membres	25
	Nouveaux membres du Comité	25
	GIPS – New Guidance Statement on Benchmark	25
	Commissions d'experts	26
	Manifestations à venir	27

Vu pour vous

Friends of Funds	28
La FINMA révisé l'OIMF-FINMA	29
Les gestionnaires de fortune suisses en retard dans le domaine de la numérisation	29
Independent study published to inform the debate on PEPP	29

Impressum

Des informations et adresses utiles	30
-------------------------------------	----



Introduction

**Joyeux 80e
anniversaire!**

25 ans d'ETF

**7e Journée mondiale
des fonds**

2018, l'année des anniversaires

Le plus ancien fonds suisse fête son anniversaire. Le 24 mars 1938, «Swissimmobil Serie D» a été fondé en tant que premier fonds immobilier ouvert sur le continent européen. Ce produit existe toujours aujourd'hui et fait partie du «Credit Suisse Real Estate Fund Siat» – il s'agit donc du plus ancien fonds de placement de droit suisse encore actif.

SPDR S&P 500 ETF: c'est sous ce sigle que fut lancé il y a 25 ans un papier-valeur qui allait révolutionner le placement monétaire, tant pour les petits que pour les gros investisseurs. Le premier fonds d'indices négocié en bourse (Exchange Traded Fund – ETF) voyait le jour à New York. Il fut surnommé «Spider». Grâce à lui, les investisseurs avaient pour la première fois la possibilité d'acheter une action reproduisant le S&P 500, l'indice des actions américaines, dans sa globalité. De nouvelles opportunités s'offraient tout à coup, en particulier aux petits épargnants, qui pouvaient acquérir à moindres frais un papier-valeur très diversifié et compensant le risque correspondant.

Les fonds ouverts au public peuvent toutefois se targuer d'une existence bien plus longue. Selon certains historiens, le premier fonds d'investissement a vu le jour en 1774, lorsque le commerçant néerlandais A. van Ketwisch fonda le premier trust. C'est à lui que nous devons la Journée mondiale des fonds.

La Journée mondiale des fonds a été instaurée le 19 avril 2012. Pourquoi précisément le 19 avril? Parce qu'Abraham van Ketwisch est né le 19 avril 1744. C'est en 1774 que ce commerçant d'Amsterdam a pour la première fois réuni différents investisseurs qui souhaitaient acquérir des parts d'une sorte de fonds baptisé «Eendragt Maakt Magt», ce qui peut se traduire par «L'union fait la force». Ce fonds a ensuite investi dans des obligations de différents gouvernements, dans des banques ainsi que dans des crédits d'Inde occidentale. Quelques années auparavant, de nombreuses banques britanniques avaient fait faillite après avoir accordé des crédits trop élevés à un nombre restreint de colonies. Abraham van Ketwisch s'est rendu compte qu'en matière de placements, une large diversification des risques constituait un facteur de succès. Il est donc en quelque sorte considéré comme l'inventeur des fonds. Dans le cadre de la Journée mondiale des fonds, des gestionnaires et des associations telles que la SFAMA communiqueront des informations sur les principes de base des fonds de placement.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Le Comité et le Conseil de Direction de la SFAMA



Sous la loupe

Pourquoi le secteur des fonds de placement et de la gestion d'actifs devrait parler d'une seule voix

Une interlocutrice très sollicitée

La SFAMA, une plateforme de mise en réseau

25 ans de l'Association des fonds: bilan intermédiaire

Le lobbying n'est pas seulement une réaction à des initiatives fiscales et réglementaires. C'est un ensemble d'actions visant d'une manière générale à défendre des intérêts. Si les fonds de placement ont vu le jour avant la Seconde Guerre mondiale, ils n'étaient alors diffusés que de façon très limitée. Les bases légales ont été posées par la pratique bancaire, mais il n'existait pas encore de surveillance officielle. En réaction aux efforts déployés par le Conseil fédéral pour soumettre les certificats de fonds à l'impôt anticipé, une «Commission pour fonds de placement» de l'Association des banquiers – ancêtre de l'Association des fonds, créée en 1992 – s'est formée en 1964.

Les travaux de l'Association des fonds donnaient initialement priorité aux domaines de l'administration et de la distribution. Depuis quelques années, l'association se concentre en plus sur la fonction d'Asset Management, qui constitue bien entendu elle aussi un pilier de l'activité des fonds. L'Association des fonds, comme l'appellent encore souvent les initiés, est devenue plus tard la Swiss Funds Association (SFA), puis la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA), qui représente les intérêts de toutes les sociétés actives dans le domaine de la gestion de fortune sur la place financière suisse.

Si les fonds de placement restent les principaux supports permettant de distribuer les produits d'Asset Management, il en existe d'autres reposant sur des prestations d'Asset Management, comme les mandats, les fondations ou les produits d'assurance.

Depuis sa création il y a 25 ans, la SFAMA est une interlocutrice très sollicitée, non seulement par ses membres, mais également par la sphère politique, par les autorités, par les médias et, de plus en plus, par d'autres associations en Suisse et en Europe. Ce qui a été et reste déterminant dans le succès de la SFAMA, c'est sa disposition à intégrer de nouveaux thèmes dans son programme de travail tout en étant systématiquement à l'écoute de ses membres. Cela concerne en premier lieu le travail de fond mené par les commissions d'experts et les groupes de travail, qui sont actuellement portés par une centaine de représentants des établissements membres de la SFAMA, œuvrant à titre honorifique. Les commissions d'experts couvrent l'ensemble des thématiques significatives pour la gestion de fonds et d'actifs.

L'écoute systématique des membres signifie non seulement participer à la formation de l'opinion sur certaines questions vis-à-vis de la sphère politique et des autorités, mais aussi offrir aux membres une valeur ajoutée dont leur activité pourra bénéficier. Dans ce contexte, la SFAMA s'est établie comme une plateforme de mise en réseau, où des positions communes font l'objet d'un travail de fond et où de nom-

C'est le ton qui fait la musique


breuses possibilités sont offertes de se présenter comme entreprise ou association vis-à-vis des autres acteurs de la branche et de définir des orientations communes.

En Suisse, les associations du secteur financier existent depuis longtemps, mais ont naturellement tendance à représenter des aspects liés à un type d'établissements (p. ex. banques ou compagnies d'assurance) ou de produits (p. ex. fonds ou produits structurés) plutôt que des fonctions qui en recouvrent plusieurs, comme l'Asset Management ou la distribution de produits de placement, plus difficiles à appréhender. Pendant longtemps, l'Asset Management n'a donc guère été perçu comme une discipline à part entière. La valeur de l'Asset Management et l'importance des marchés financiers pour le financement de la prévoyance vieillesse, par exemple, étaient peu, voire pas du tout prises en compte dans les orientations économiques, financières ou fiscales. L'Asset Management, dont la principale mission est d'obtenir des rendements maximaux pour les investisseurs, n'était pas lié à un lobby. La fragmentation du paysage des associations a en outre conduit à ce que leurs nombreuses activités, parfois en contradiction les unes avec les autres, ne suscitent guère d'intérêt et, partant, se traduisent rarement par des procédures législatives. On était loin de disposer d'une force politique digne de la taille et de l'importance du secteur de l'Asset Management.

La branche a alors reconnu que c'était à elle de jouer si elle souhaitait changer quelque chose à cette situation insatisfaisante. Sous la responsabilité opérationnelle de la SFAMA, des aspects transversaux doivent désormais être regroupés sur une plateforme exclusivement consacrée à la fonction de l'Asset Management. Il faut que tous les participants soient conscients qu'ils doivent éviter l'écueil habituel et souvent stérile des doléances soumises par les représentants d'intérêts, et se prononcer enfin avec détermination, en présentant à la sphère politique et publique des arguments valides et une conception commune partenariale.

Dans le domaine de la communication – surtout celle de l'association –, la devise «C'est le ton qui fait la musique» s'applique. Il est certainement possible d'observer attentivement chaque action politique et, dès que les intérêts du secteur sont concernés, de parler d'une même voix de façon à marquer les esprits. Mais, pour une association qui souhaite vraiment être prise au sérieux aux niveaux politique et public, c'est largement insuffisant, voire contreproductif. La SFAMA tente donc d'emprunter une nouvelle voie et se positionne vis-à-vis du public comme un interlocuteur coopératif n'abordant pas les questions sous l'angle du problème mais de sa solution (approche réaliste). Nous nous sommes fixé pour objectif d'apporter expertise, faits et chiffres au débat politique.

L'image de l'Asset Management, nous semble-t-il, est positive et, dans un contexte de taux bas, sa valeur apparaît également de plus en plus



clairement à une couche plus large de la population. Le secteur se caractérise par une professionnalisation et une transparence nettement accrues. Il est toutefois difficile de savoir dans quelle mesure le travail de la SFAMA a contribué à cette évolution. Une chose est sûre: il a laissé une empreinte positive. Il faudra à l'avenir se concentrer sur la clarification de la fonction de l'Asset Management et de son importance. Ce sera notre mission, notre objectif et notre motivation des 25 prochaines années.

Markus Fuchs,

Directeur de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA



Latest News

Reminder

**1er janvier 2016 –
31 août 2020**

Deadlines coming up!

Nous publions sous cette rubrique certains délais d'importance. Cette énumération visant à faciliter la planification du travail ne prétend toutefois pas être exhaustive.

Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers

Les dispositions transitoires de l'Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers du 25 novembre 2015 se trouvent dans le titre 4 de OIMF. Lorsqu'elles ne prévoient rien de spécifique, les nouvelles règles s'appliquent depuis leur entrée en vigueur, au 1er janvier 2016.



Marché des fonds

Fortune des fonds de 43 280 milliards d'euros sur le plan mondial fin septembre 2017

Une évolution de la fortune de fonds mondiale positive et à l'unisson

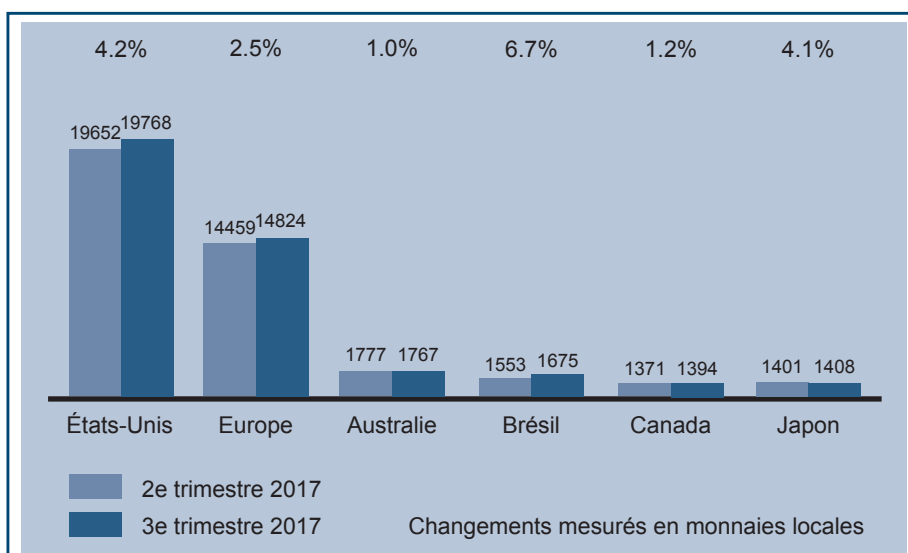
Peu de changements au niveau international

Chiffres clés sur les affaires internationales de fonds de placement

Le léger recul de la fortune investie dans les fonds à l'échelle mondiale au 2e trimestre a pu être compensé au 3e trimestre 2017. Fin septembre 2017, le volume de fonds recalculé s'élevait à 43 300 milliards d'euros – en hausse de 1,8% au niveau trimestriel (et de 0,2% en termes semestriels), dont 31 600 milliards d'euros de fonds de fonds. L'European Fund and Asset Management Association (EFAMA) et l'International Investment Funds Association (IIFA) ayant intégré en 2014 de nouveaux types de fonds tels que les ETF, les fonds institutionnels et les produits de couverture à leur univers d'analyse, on a assisté à une formidable extension du volume de fonds et du nombre de produits. Une comparaison directe n'est donc désormais possible qu'avec les chiffres de début 2015.

Mesurés en euros, aucun pays ni région ne s'est trouvé en zone négative au 3e trimestre 2017, à l'exception de l'Australie. Durant le trimestre sous revue, le dollar s'est apprécié par rapport à l'euro, ce qui s'est reflété dans les résultats. Fin septembre 2017, la fortune des fonds outre-Atlantique se situait de nouveau juste au-dessous de la barre des 20 000 milliards d'euros, tandis que sur notre continent, selon le dernier rapport de l'EFAMA, ce chiffre était de 14 800 milliards d'euros.

Évolution de la fortune des fonds de placement par régions durant le 3e trimestre 2017 (en mrd d'euros)

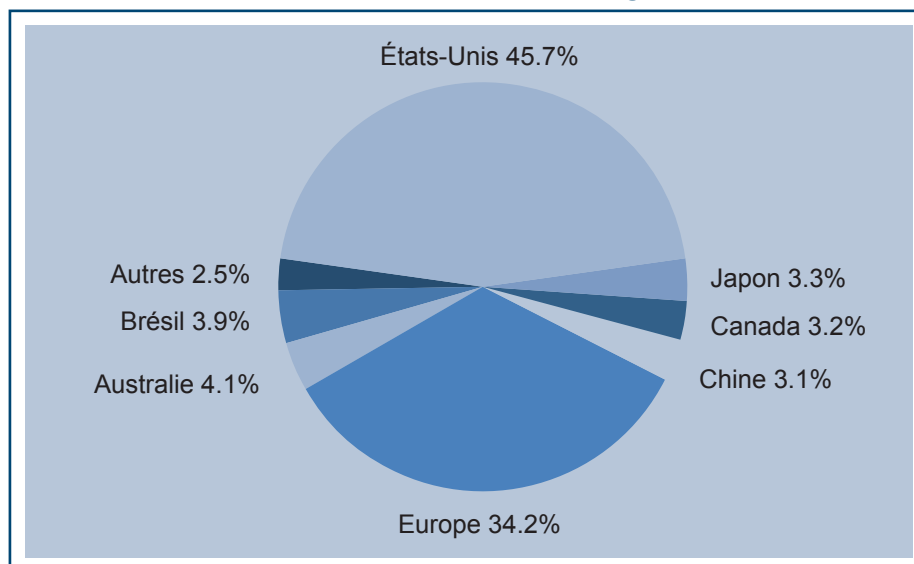


Source: EFAMA International Statistical Release, décembre 2017

Si l'on compare les valeurs établies par l'EFAMA, la part des États-Unis et de l'Europe dans la fortune mondiale investie en fonds fin septembre 2017 était relativement stable. L'Australie s'est hissée à la 3e place

avec une part de 4,1%, toujours suivie de près par le Brésil, à 3,9%. Le Japon occupe la 5e place avec une part de 3,3%.

Composition des placements en fonds par régions le 30.09.2017



Source: EFAMA International Statistical Release, décembre 2017

Pas moins de 125 772
fonds dans le monde

Coopération entre
Swiss Fund Data et
Morningstar

Un volume de fonds de
quelque 1086,9 milliards
de francs

L'univers de fonds étudié par l'EFAMA a poursuivi sa hausse au 3e trimestre, atteignant fin septembre 2017 le nombre record de 125 772 produits différents, soit une augmentation de 2818 fonds depuis début juillet 2017. Leur répartition par catégories est la suivante: actions (41%), obligations (21%), produits mixtes (18%), marché monétaire (11%) et autres (9%).

Marché suisse des fonds 2017

Swiss Fund Data AG, filiale de la SFAMA et de SIX Swiss Exchange AG, s'associe à Morningstar Switzerland GmbH pour publier depuis 2014 de nouvelles statistiques sur le marché suisse des fonds de placement. Les données de marché des deux entreprises sur les fonds sont fusionnées et publiées par Swiss Fund Data sous la forme de statistiques publiques du marché et d'un abonnement statistique mensuel. L'offre est complétée par les commentaires de marché réguliers de la SFAMA, qui résument l'évolution du marché suisse des fonds de placement.

Fin décembre 2017, les statistiques sur le marché suisse des fonds affichaient un volume total de 1086,9 milliards de francs. Ce résultat est supérieur de 44,6 milliards de francs au volume du trimestre précédent (soit une hausse de 4,3%). Ces chiffres, qui reposent sur la liste d'autorisation de la FINMA, englobent tous les fonds de droit suisse ainsi que tous les fonds étrangers autorisés à la distribution en Suisse, y compris leurs classes de parts institutionnelles.

450 fonds supplémentaires

Évolution de la fortune des fonds depuis janvier 2017

Catégorie de fonds	Volume 31.12.16	Volume 31.12.17	Évolution
Actions	380.8	465.8	+ 85.0
Obligations	288.8	339.0	+ 50.2
Marché monétaire	71.6	74.3	+ 2.7
Stratégie de placem.	108.5	128.6	+ 20.1
Autres	3.1	2.7	- 0.4
Matières premières	19.8	23.0	+ 3.2
Placements alternatifs	18.5	20.7	+ 2.2
Immobilier	32.0	32.8	+ 0.8
Total marché Suisse	923.1	1086.9	+ 163.8

Source: Swiss Fund Data / Morningstar (chiffres en mrd de CHF)

Répartis par catégories de placements, les fonds en actions conservent la 1^{re} place avec près de 43%, suivis par les fonds obligataires (environ 31,2%), puis toujours par les fonds de diversification des actifs (environ 11,8%).

Fin 2017, 9402 fonds (+450) étaient autorisés à la distribution au public en Suisse, dont 1642 de droit suisse (+91), et 7760 de droit étranger (+359), à majorité luxembourgeoise (5216 fonds, +261).

La LPCC révisée favorise toujours les activités de marché d'un grand nombre d'acteurs, ce qui s'est traduit par une progression nette de 450 fonds. Ainsi, au cours de l'année, 745 placements collectifs de capitaux étrangers ont reçu l'autorisation correspondante, qui a été retirée à 386 autres. Quant aux produits domiciliés en Suisse, l'agrément a été accordé à 173 d'entre eux et retiré à 82. Sur les 1642 fonds suisses, 715 ont été exclusivement autorisés par la FINMA à la distribution aux investisseurs qualifiés (cf. le tableau ci-après).

Évolution du nombre de fonds par catégorie ou domicile de fonds (entre parenthèses: fonds pour investisseurs qualifiés)

Catégorie de fonds / Domicile de fonds	À la fin décembre 2016		À la fin décembre 2017		Variation en année 2017	
		()		()		()
Fonds Suisses	1551	(681)	1642	(715)	+ 91	(34)
Ste en comman. p. pl. coll.	18	(18)	18	(18)	+ 0	(0)
Fonds en val. mobilières	136	(0)	137	(0)	+ 1	(0)
Autres fonds en invest. trad.	1296	(623)	1382	(657)	+ 86	(34)
Autres fonds en invest. alter.	42	(14)	45	(17)	+ 3	(3)
Fonds immobiliers	59	(26)	60	(23)	+ 1	(-3)
Fonds étrangers	7401		7760		+ 359	
Luxembourg	4955		5216		+ 261	
Irlande	1583		1684		+ 101	
Autres pays	863		860		- 3	
Total F. CH et étrangers	8952	(681)	9402	(715)	+ 450	(34)

Source: FINMA (état au début de janvier 2018)

**Les dépôts suisses
abritent des titres à
hauteur de 6200
milliards de francs**

**Égalité du développe-
ment des quotes-parts
des titulaires de dépôts
suisses et étrangers**

Ces dernières années, le rapport entre les fonds d'origine étrangère et les placements collectifs de droit suisse est resté relativement constant, à environ 4 pour 1. Le Luxembourg et l'Irlande sont de loin les principaux pays de domicile des fonds étrangers autorisés en Suisse, avec au total 6900 unités pour une part de marché en hausse de 1 point de pourcentage à 89% fin 2017. En 3^e position, on trouve toujours la France, suivie par le Liechtenstein et le Royaume-Uni.

Forte hausse durant l'année des avoirs gérés

Les portefeuilles de titres dans les dépôts de clients des banques suisses ont sensiblement augmenté au cours de la dernière année, à l'instar des marchés; fin décembre 2017, ils s'élevaient à 6200 milliards de francs, selon les statistiques de la BNS de février, soit une hausse de 10,5% par rapport au début de l'année, alors qu'un niveau plus qu'honorable avait déjà été atteint avec 5600 milliards de francs. La valeur actuelle correspond au plus haut niveau de 2017. D'après le Bulletin mensuel de statistiques économiques publié par la BNS, les portefeuilles de titres gérés pour des clients étrangers ont progressé de 10,8% depuis le début de l'année pour atteindre 3100 milliards de francs. Une hausse de plus de 10% a également été observée chez les clients suisses, dont les portefeuilles de titres se montent désormais à 3000 milliards de francs. La part des clients étrangers dans les portefeuilles est de 50,9%, en très légère hausse par rapport à l'année précédente.

Les quotes-parts de fonds détenues par des clients de dépôt suisses ont augmenté, leurs portefeuilles s'élevant désormais à 1302 milliards de francs, soit une hausse en valeur de quelque 12,8%, tandis que leurs pendants étrangers ont atteint 895 milliards de francs fin décembre 2017, en hausse de 16,7%. L'évolution des quotes-parts de fonds durant l'année a pour une fois été uniforme. La part des clients de dépôt suisses n'a cessé d'augmenter, passant de 41,9% au début de l'année à 42,9% fin décembre. Celle des clients de dépôts étrangers a également affiché une hausse, de 27,1% à 28,5%.

Évolution de la fortune de titres

Catégorie	Suisse		Étranger		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Marché monétaire	22	22	42	45	64	67
Obligations	714	728	536	542	1250	1271
Actions	833	948	1332	1493	2165	2441
Placements collectifs	1154	1302	767	895	1921	2196
Produits structurés	30	34	158	165	186	199
Autres titres	0	0	0	0	0	0
Total	2753	3034	2833	3140	5586	6174

Source: BNS (chiffres en mrd de CHF)

Comme un boulevard

Banques centrales et politique toujours au centre

Des rendements réjouissants du côté des actions

Marchés des actions 2017

2017 restera probablement dans les annales de l'histoire boursière comme un exercice exceptionnel. En effet, l'année dernière, les investisseurs ont été gagnants sur presque tous les marchés, et la bourse a récompensé quasiment tous ceux qui ont osé placer de l'argent. Les investisseurs enclins à prendre des risques ont même été largement rétribués.

Le début de l'année a apporté son lot d'aspects négatifs, mais a aussi suscité maints espoirs. Pour beaucoup, la promesse faite par Donald Trump lors de son investiture de «rendre sa grandeur à l'Amérique» a sonné le glas de l'État de droit libéral et a annoncé le déclin de l'OTAN, une guerre commerciale avec la Chine ainsi qu'une guerre nucléaire avec la Corée du Nord. D'autres ont rêvé de baisses d'impôts, d'une réforme du système de santé, de hausses des taux d'intérêt et d'une appréciation du dollar. Rien de tout cela n'est (pour l'heure) arrivé. Le lourd fardeau du surendettement pèse sur la reprise économique mondiale, qui s'est jusqu'à présent révélée exceptionnellement poussive et lente. Après pratiquement dix ans de croissance inférieure à la moyenne, les données ont toutefois indiqué une accélération: le climat des affaires est positif et la création d'emplois gagne du terrain aux États-Unis, mais aussi en Europe et au Japon. En outre, la reprise s'appuie sur une base toujours plus large, puisque des économies en difficulté comme la Russie et le Brésil ont également enregistré une croissance réelle positive en 2017. Pareille situation ne s'était pas vue depuis 2007.

Le principal moteur de la croissance économique mondiale a probablement été l'apaisement des tensions dans la zone euro. Les effets négatifs tant redoutés du Brexit ne se sont aucunement fait sentir en 2017, et l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la France a balayé les craintes de «Frexit». Cela a notamment permis à l'Allemagne de profiter du commerce mondial. Une évolution très réjouissante a par ailleurs été constatée en Espagne, en Italie, au Portugal et, dans une moindre mesure, en Grèce, ces pays considérés comme les «mauvais élèves» de la zone euro.

Le taux d'inflation, qui reste largement modéré, est étonnant dans un tel contexte. Cependant, des pressions inflationnistes pourraient apparaître lentement, ce qui signifierait que les banques centrales devraient – comme elles le souhaitent – s'orienter peu à peu vers la normalisation de leur politique monétaire extrêmement souple. Parmi les grandes banques centrales, seule celle des États-Unis s'est pour le moment engagée dans cette voie.

2017 restera dans les mémoires comme une très bonne année pour les placements en raison non seulement des rendements élevés enregistrés à de nombreux endroits, mais aussi de la manière dont ils

Un coup d'œil à la Suisse

La vigilance toujours de mise

ont été atteints. Contrairement à l'année précédente, les principales places boursières étaient dans le vert dès le départ. En outre, il n'y a pas eu de correction majeure susceptible d'engendrer une grande incertitude chez les investisseurs. En progressant – presque linéairement – de 20%, l'indice mondial des actions MSCI World, entre autres, a réalisé une performance particulièrement impressionnante. Mais un certain nombre d'indices boursiers de pays industrialisés ont également connu l'an dernier une hausse qui correspond davantage à celle observée sur les places boursières plus petites et moins développées. Aux États-Unis, par exemple, le S&P 500 a gagné 20% et de nouveaux sommets historiques ont pratiquement été atteints. Principal facteur de cette évolution, les titres technologiques, qui ont connu un engouement croissant en raison de leur caractère «disruptif» souvent mis en avant.

Les titres de participation auraient difficilement pu bénéficier d'un environnement plus favorable. La conjoncture s'est accélérée presque partout, notamment en Europe, longtemps restée à la traîne des États-Unis. L'explosion des cours observée en 2017 sur de nombreux marchés des actions, dont des pays émergents, montre que les investisseurs sont de plus en plus enclins à prendre des risques.

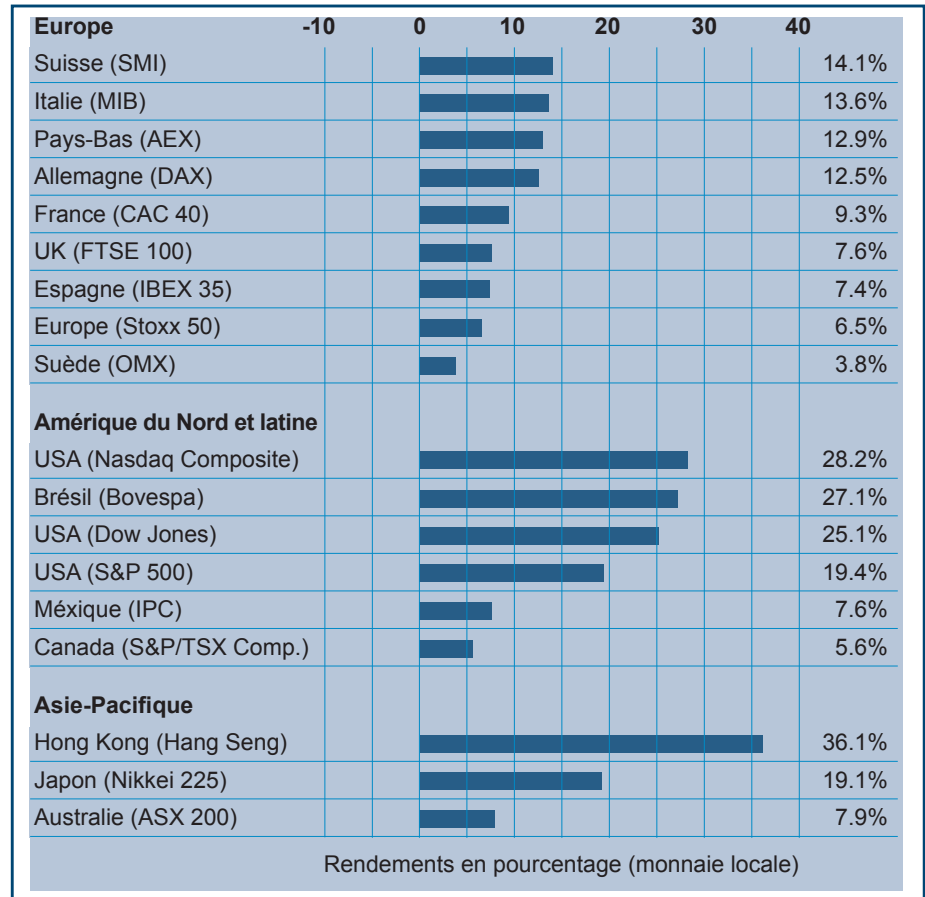
La bourse suisse a elle aussi clôturé l'année en nette hausse, même si l'augmentation du SMI est relativement «modérée» par rapport à celle affichée par d'autres pays. Le 19 décembre 2017, le SMI a atteint son plus haut niveau de l'année à 9468,84 points, soit à peine 80 points de moins que son record historique de juin 2007. Les investisseurs qui ont misé sur des outsiders ont été particulièrement bien lotis, nettement mieux que ceux qui avaient intégré à leur portefeuille des titres de grandes capitalisations. L'indice des valeurs secondaires suisses, le SPI Extra, a fait un bond de plus de 30% en 2017, alors que les sociétés représentées par le SMI ont accusé un retard non négligeable en matière de capitalisation boursière (écart d'environ 15%).

Quelques pertes, bien qu'infimes, ont été enregistrées en 2017 sur le marché suisse des obligations. Au cours de l'exercice sous revue, un portefeuille mixte d'emprunts en francs de débiteurs publics et privés a dégagé un rendement de 0,2%.

La remontée des marchés boursiers et des économies se poursuit depuis relativement longtemps, ce qui doit inciter à la prudence, d'autant plus que les signaux d'alerte se multiplient dans cet environnement globalement positif. Des évaluations élevées peuvent faciliter la rupture de l'équilibre des marchés. Une hausse surprenante des taux d'inflation serait encore plus délicate. Il est certainement judicieux de vérifier dès maintenant si le risque de portefeuille choisi correspond toujours à l'horizon de placement et à la tolérance personnelle au risque. Si l'une des deux réponses est négative, il est conseillé d'agir pour réduire le risque de placement.

Volume record pour
les Exchange Traded
Funds

Performance des principales places boursières en 2017



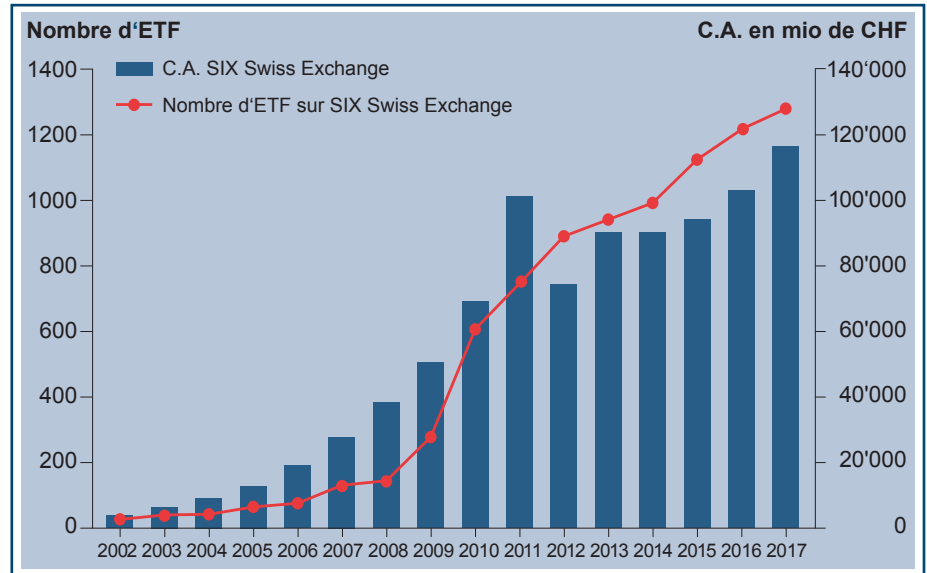
Sources: Bloomberg (NZZ du 03.01.2018), Onvista

Le marché suisse des ETF en 2017

Après le léger affaiblissement du volume des fonds indiciels négociés en bourse en 2012, les ETF ont renoué avec le succès et continué à progresser pendant l'année sous revue. Leur chiffre d'affaires a atteint la plus haute valeur jamais mesurée, à savoir 116,4 milliards de francs (+12,2% par rapport à l'année précédente). À la fin de l'année, 1278 ETF de 22 émetteurs distincts étaient cotés à la bourse suisse. En ce qui concerne l'orientation des placements, les ETF sur les marchés des actions traditionnels restaient en tête, à 27,5%. Avec 259 produits, la part des ETF obligataires représentait 20,3%. Le nombre d'ETF sur matières premières et métaux précieux a légèrement augmenté (94), mais leur proportion est restée quasiment stable (7,4%). Concernant la taille des transactions, la médiane se situe toujours à un niveau très bas, à 16 170 francs.

Indicateur de rendement des placements pour les fonds immobiliers en Suisse

Évolution du segment d'ETF à la bourse suisse depuis 2002



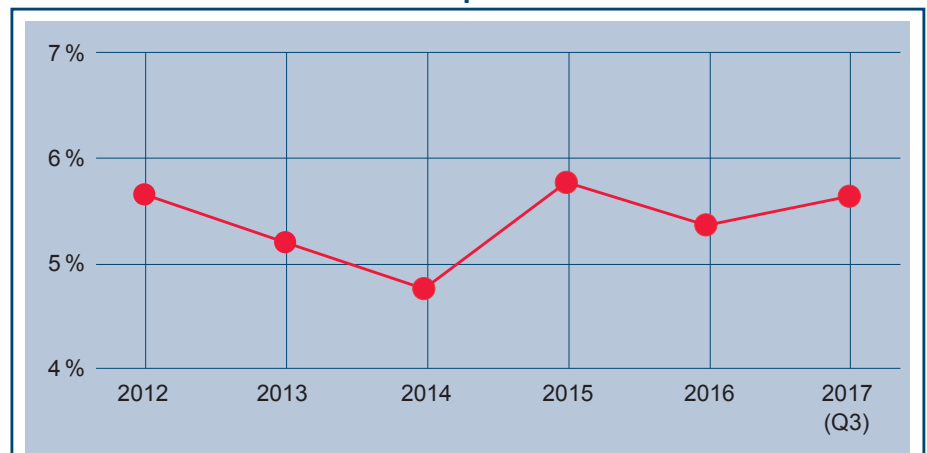
Source: SIX Swiss Exchange

SFA ARI®

Afin de permettre la comparaison d'un produit à l'autre entre les rendements effectifs des fonds immobiliers suisses cotés en bourse, la SFAMA a lancé l'indicateur SFA ARI® en 2012. S'appuyant sur le ratio des rendements de placement, celui-ci est calculé chaque trimestre (janvier, avril, juillet, octobre) par Swiss Fund Data AG sur la base des différents rapports annuels.

L'univers de fonds est constitué des fonds immobiliers cotés à la SIX Swiss Exchange et réalisant des placements immobiliers directs en Suisse, en tant que pays d'investissement exclusif. Les fonds de fonds ou les fonds suisses qui investissent directement à l'étranger en sont exclus.

Évolution de l'indice SFA ARI® depuis 2012



Source: Swiss Fund Data

Les fonds européens ont enregistré des afflux record en 2017

L'afflux de capitaux a plus que doublé en 2017

Le rendement de placement actuel du SFA ARI® est indiqué à 5,72%. La valeur calculée, qui repose sur les rapports de gestion au 30 septembre 2017, est légèrement supérieure à celle établie trois mois plus tôt (0,30 point de pourcentage). L'évaluation intègre 29 fonds immobiliers, pour une fortune nette de fonds d'environ 31,5 milliards de francs.

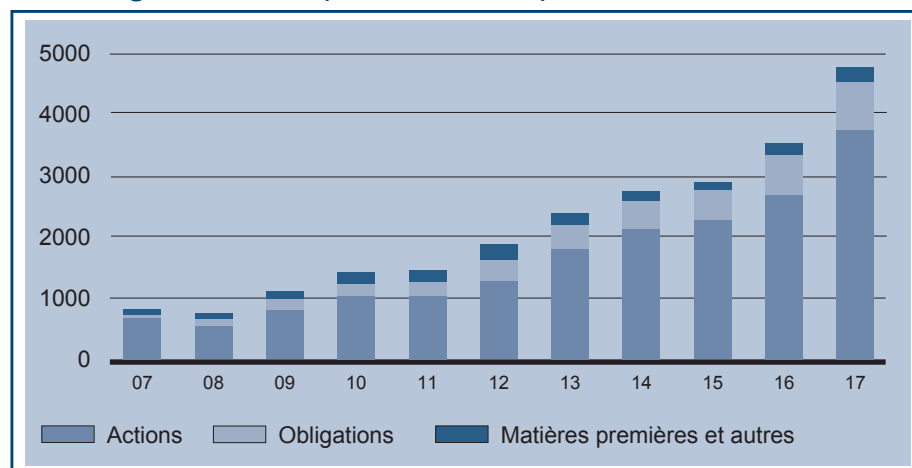
Année record pour le secteur européen des fonds

Le secteur européen des fonds a vécu une année record en 2017. Pour montrer quelles sociétés de fonds ont été les plus performantes en matière de distribution l'année dernière, e-fundresearch.com a analysé la banque de données de fonds Morningstar en recensant les gestionnaires d'actifs qui ont réalisé le plus de ventes sur le marché européen (entrées nettes cumulées à l'échéance du 31.12.2017 – hors ETF, fonds du marché monétaire et fonds de fonds). Les 1322 distributeurs actifs en Europe ont enregistré au total des entrées nettes de 593,5 milliards d'euros. L'image n'est toutefois pas homogène. 853 sociétés de fonds (soit 64,5% des distributeurs) ont enregistré des afflux de capitaux. Alors que le top ten engrangeait des entrées nettes de près de 247 milliards d'euros, 468 gestionnaires d'actifs ont accusé en 2017 des sorties nettes de capitaux. Parmi les gestionnaires d'actifs les plus performants, on compte BlackRock, PIMCO et Amundi.

Une année record pour les ETF aussi

L'année dernière, 633 milliards de dollars ont été investis dans des ETF, soit deux fois plus que l'année précédente. La hausse est de 18%, le montant global investi représentant selon BlackRock 4800 milliards de dollars. Cette tendance a été particulièrement marquée aux États-Unis, peut-être parce que le cadre réglementaire applicable aux investissements dans des fonds de pension favorise les produits de placement.

Fortune gérée en ETF (en mrd de USD)



Source: BlackRock

Plus de 1250 ETF sont cotés chez nous

Les ETF supplantent les produits structurés

Les courtiers néerlandais sont très actifs

Il faut voir si la directive MiFID II concernant les marchés financiers, qui est entrée en vigueur en Europe début 2018, aura un effet similaire. En 2017, les investissements se sont prioritairement concentrés sur des ETF incluant des sociétés US à forte capitalisation, ce qui s'explique par le dynamisme de l'économie américaine. En 2e position figuraient les ETF avec investissements dans des pays industrialisés. Le segment obligataire (notamment celui des obligations d'entreprises) a par ailleurs lui aussi généré des afflux nets de capitaux. Compte tenu des risques de taux, ce marché doit néanmoins faire l'objet d'une vigilance particulière. Certains investisseurs ont ainsi déjà commencé à restructurer leur portefeuille en privilégiant des obligations indexées sur l'inflation ou remboursables à court terme.

Les ETF, très prisés en Suisse aussi

Les Exchange Traded Funds écrivent un nouveau chapitre de leur success story ici même, dans notre pays, ce qui n'est pas pour déplaire à la SIX Swiss Exchange notamment, car les ETF et les fonds indiciels y génèrent un important volume de négoce. Les achats et ventes de parts de fonds correspondantes ne sont toutefois pas les seuls en jeu: les portefeuilles des ETF doivent eux aussi être constamment étoffés, rationalisés ou ajustés de quelque autre manière que ce soit. Et cela présuppose un négoce de titres très dynamique. Les activités de négoce pratiquées à la bourse suisse ont ainsi sensiblement augmenté en comparaison avec l'année dernière. Le chiffre d'affaires a progressé de 5,2% par rapport à 2016, pour s'établir fin 2017 à un volume total de 1345,9 milliards de francs. Le nombre de transactions conclues a quant à lui connu une hausse de 8%.

2009 a été une année charnière. À l'époque, les produits structurés tout comme les ETF représentaient un volume de l'ordre de 50 milliards de francs. Depuis, le fossé n'a cessé de se creuser: les produits structurés ont perdu de leur attrait, tandis que les ETF ont connu un essor considérable. La SIX a beau compter aujourd'hui plus de 31 000 produits structurés cotés, le chiffre d'affaires lié à ces valeurs n'a pas dépassé 16 milliards de francs l'année dernière. Les ETF, eux, ont généré un volume d'échanges de 116,4 milliards de francs (+12% par rapport à l'année précédente).

En 2017, plus d'un million des transactions réalisées en bourse portaient sur des ETF. Ces véhicules de placement sont tributaires de teneurs de marché (Market Makers), à savoir de négociants en valeurs mobilières qui aident, le moment venu, à ajuster le portefeuille sous-jacent. La société de courtage néerlandaise Flow Traders a été de loin la principale teneuse de marché en 2017, se taillant la part du lion sur le marché des ETF. La société néerlandaise Optiver s'est elle aussi montrée très performante dans ce domaine.

Une grande variété de produits spécifiques

La fortune des caisses de pension se monte à 41 300 milliards de dollars

Newsletter

Sur le seul 4^e trimestre 2017 ont été admis à la cotation 53 nouveaux ETF. Depuis quelque temps, les émissions d'ETF portent de plus en plus sur des indices à construction spécifique, basés par exemple sur des actions à fort dividende ou sur des obligations assorties d'une durée résiduelle particulièrement courte. Ces produits se négocient souvent sous l'appellation «Smart Beta». Il devient toutefois assez difficile pour les investisseurs de s'y retrouver sur ce segment.

Les avoirs gérés par les caisses de pension atteignent des sommets

Un nouveau rapport du Thinking Ahead Institute et du cabinet de conseil de Willis Towers Watson paru début février indique qu'en 2017, la fortune placée dans les 22 plus grands États a augmenté de 4800 milliards de dollars pour s'établir à 41 300 milliards. Ce volume colossal équivaut plus ou moins à la performance économique annuelle cumulée des États-Unis, de la Chine, du Japon, de l'Allemagne et de la France. Les actifs sous gestion connaîtraient ainsi leur plus forte croissance en 20 ans. Ce sont les institutions de prévoyance de Hong Kong, dopées par le rallye du marché national des actions, qui ont enregistré la plus forte envolée (+21%). En 2017, l'indice directeur Hang Seng a progressé de 36%. Ces 20 dernières années, la hausse annuelle moyenne des fonds de prévoyance mondiaux a été de 6,2% sur base dollar, ce qui correspond à peu près aux rendements mondiaux des actions et des obligations. Les États-Unis détiennent la plus grosse part de marché (61,4%), suivis par le Royaume-Uni (7,5%) et le Japon (7,4%).

Chiffres-clés de la place financière suisse

Le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales publie deux fois par an les derniers chiffres clés concernant la place financière suisse. Publiés jusqu'à présent sous la forme d'un document à télécharger sur Internet, ces chiffres clés pourront désormais être aussi commandés gratuitement sous la forme d'un dépliant, en format de poche.

<http://www.sif.admin.ch> (rubrique «Documentation»)



Contexte nationale

**On touche doucement
au but**

LSFin/LEFin

Le Conseil national a examiné, et finalement approuvé, le projet LSFin/LEFin le 13 septembre 2017, au terme d'une séance de plusieurs heures. Les deux lois ont été adoptées au vote sur l'ensemble, par respectivement 126 voix pour, 63 voix contre et 2 abstentions et 125 voix pour, 64 voix contre et 2 abstentions.

La CER-E a clôturé la procédure d'élimination des divergences le 23 janvier 2018. Dans la plupart des cas, elle a proposé de se rallier à la position du Conseil national. Un certain nombre de points de divergence sont tout de même restés en suspens. Le Conseil des États a pris le dossier en main le 7 mars 2018 et suivi, dans leurs grandes lignes, les recommandations de la Commission. Tous les détails relatifs à la proposition de la CER-E et à la décision prise par le Conseil des États sont disponibles dans le dépliant:

<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2015/20150073/S33%20F.pdf>

Les divergences qui subsisteront devraient être éliminées durant la session d'été 2018. Une audition publique sera ensuite lancée autour des dispositions d'exécution prises par le Conseil fédéral, de l'ordonnance sur les services financiers (OSFin), de l'ordonnance sur les établissements financiers (OEFin) et de la révision de l'ordonnance sur les placements collectifs de capitaux (OPCC). La SFAMA ne manquera pas de s'investir dans cette procédure: afin de représenter au mieux les intérêts de ses membres dans ses prises de position, le Conseil de Direction de l'association entend mettre en place une organisation de projet ad hoc.

Il faut pour l'instant partir du principe qu'aucune de ces deux lois ne sera applicable avant le 1er juillet 2019. On peut raisonnablement tabler sur une entrée en vigueur au 1er janvier 2020.

Le Conseil national entend opérer une scission entre réglementation et surveillance sur les marchés financiers

La réglementation incombe au Conseil fédéral et au Parlement, et le contrôle est l'affaire de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA): c'est ainsi que le Conseil national, partisan d'une séparation des pouvoirs, voit les choses. Il soutient donc la motion en ce sens déposée par sa Commission de l'économie. Cette initiative, qui nécessite une modification de la loi sur la surveillance des marchés financiers, a été approuvée le 6 mars 2018 par la Grande Chambre contre la volonté du Conseil fédéral, à 126 voix contre 52.

https://www.parlament.ch/deservices/news/Seite/2018/20180306084440618194158159041_bsc047.aspx

Adoption de la motion

Parution de la circulaire no 13

Circulaire de l'AFC no 25 révisée

Newsletter

Opérations de prêt et d'emprunt et mise en pension de titres

La circulaire no 13 remaniée est désormais consultable sur le site Internet de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Elle porte sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres (Securities Lending and Borrowing – SLB) ainsi que sur les mises en pension de titres en tant qu'objet de l'impôt anticipé, d'impôts à la source étrangers, des droits de timbre et de l'impôt fédéral direct.

https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/direkte_bundessteuer/direkte_bundessteuer/ach_informationen/kreisschreiben.html

Imposition des placements collectifs de capitaux et de leurs investisseurs

La circulaire no 25 entièrement révisée de l'AFC, intitulée «Imposition des placements collectifs de capitaux et de leurs investisseurs», a été publiée.

https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/direkte_bundessteuer/direkte_bundessteuer/ach_informationen/kreisschreiben.html

Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI)

La «SFI Newsletter» vous informe régulièrement sur les dossiers actuels du Secrétariat d'État aux questions financières internationales. Elle paraît trois à quatre fois par an en français et en allemand.

<http://www.sif.admin.ch> (rubrique «Documentation»)



Contexte internationale

Nouvelle proposition

La Commission européenne veut soumettre les grands gestionnaires de fortune à la surveillance de la BCE

Pour la Commission européenne, les grandes entreprises de commerce de valeurs mobilières doivent se voir attribuer le statut d'établissement de crédit et, partant, être soumises à la surveillance de la Banque centrale européenne tout comme les banques d'importance systémique. C'est ce qui ressort d'une proposition de directive présentée par la Commission le 20 décembre 2017.

<http://www.fondsprofessionell.de/news/recht/headline/eu-kommission-will-grosse-vermoegensverwalter-unter-ezb-aufsicht-stellen-139923/>

Investor protection, transparency

ESMA updates MiFID II and MiFIR Q&A

On 18 December 2017 and 7 February 2018, the European Securities and Markets Authority (ESMA) updated its questions and answers (Q&A) regarding investor protection and transparency. The new Q&A cover the topics of inducements, suitability, and provision of investment services and activities by third-country firms as well as transparency topics.

Investor protection

https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma35-43-349_mifid_ii_qas_on_investor_protection_topics.pdf

Transparency issues

https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma70-872942901-35_qas_transparency_issues.pdf

Work programme 2018

ESMA's supervisory convergence

On 7 February 2018, ESMA published its 2018 Supervisory Convergence Work Programme (SCWP), which details the activities and tasks it will carry out to promote sound, efficient and consistent supervision across the EU. For 2018, ESMA has identified the following priorities:

- Ensuring that MiFID II / MiFIR are applied in a sound, efficient and consistent manner across the EU
- Improving data quality to ensure efficient reporting under various requirements set by EU legislation
- Ensuring supervisory convergence in the context of the UK's decision to withdraw from the EU
- Safeguarding the free movement of services in the EU through adequate investor protection in the context of cross-border provision of services
- Monitoring developments in financial innovation, in particular through the analysis of emerging and existing instruments, platforms and technology.

Recommendations and good practices

SCWP 2018

https://www.esma.europa.eu/press/news/esa-14-14540_2018_supervisory_convergence_work_programme.pdf

IOSCO on liquidity risk management for funds

On 1 February 2018, the International Organization of Securities Commissions (IOSCO) issued final recommendations that seek to improve liquidity risk management practices of open-ended collective investment schemes as part of its mission to protect investors, ensure fair and efficient financial markets and reduce systemic risk. IOSCO also simultaneously published a final report that provides practical information, examples and good practices regarding open-ended fund liquidity risk management to supplement its recommendations.

Recommendations

<http://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD590.pdf>

Good practices

<http://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD591.pdf>

Rencontre bilatérale

La Suisse et Hong Kong renforcent leur collaboration en matière financière

Le conseiller fédéral Ueli Maurer et la cheffe du gouvernement de Hong Kong, Carrie Lam, se sont rencontrés à Berne en janvier 2018 afin de renforcer la collaboration bilatérale dans le domaine financier et d'échanger leurs vues sur des dossiers financiers et fiscaux. Dans le cadre de cette rencontre, les représentants des autorités et des milieux économiques de Hong Kong et de Suisse ont signé trois protocoles d'entente.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-69574.html>

Increase of 2.8%

More than 1,650 firms claim GIPS® compliance

The CFA Institute informs that as of the close of last year's notification period, the current count of firms that claim compliance with the GIPS standards now stands at 1,653. That number represents an increase of 2.8% over the previous year and includes part or all of 24 of the Cerulli Top 25 largest asset managers globally. In addition, 1,440 of those firms opted to go through the verification process, which is not required for claiming compliance but does further demonstrate their commitment to transparent and fair reporting. Finally, more than 40 countries are represented by the firms claiming compliance.

<https://www.gipsstandards.org> (Rubric «Compliance and Verification»)



La SFAMA en interne

Adhésion d'un nouveau membre

Changements

Issued by SFAMA
Swiss GIPS Expert
Group

Membres

Le Comité et le Conseil de Direction ont le plaisir d'annoncer que l'entité suivante est venue élargir le cercle des membres de la SFAMA à l'hiver 2017:

- BlueStar Investment Managers SA

Nouveaux membres du Comité

Martin Thommen, d'UBS Asset Management, a quitté le Comité au printemps 2017 en raison d'un changement d'employeur. En juin 2017, Michael Kehl, d'UBS, est devenu membre du Comité par cooptation. Il a été élu lors de l'Assemblée générale 2018. Après avoir été pendant plusieurs années Head of Product Development and Management EMEA/Switzerland au sein d'UBS Asset Management, à Zurich, Michael Kehl occupe depuis janvier 2017 le poste de Managing Director et Head Product Management dans cette même société. CFA Charter Holder, Michael Kehl est titulaire d'un bachelor de la HES d'économie et d'administration de Zurich (diplôme fédéral d'économiste d'entreprise HES).

À la fin de l'année 2017, Petra Reinhard Keller, de Credit Suisse, a quitté le Comité. Son successeur, Patrick Tschumper, a été élu lors de l'Assemblée générale 2018. Patrick Tschumper, Managing Director, assume depuis août 2014 la fonction de Head Fund Solutions au sein de Credit Suisse Investor Services et a intégré en janvier 2017 le Conseil d'administration de Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, à Zurich. Auparavant, il a exercé plusieurs années comme Chief Operation Officer au sein de Credit Suisse Investor Services. Patrick Tschumper est diplômé de l'Université de Zurich (lic. oec. publ.).

GIPS – New Guidance Statement on Benchmark

New feedback to the exposure draft of GIPS® standards Guidance Statement on Benchmarks was published on behalf of the Swiss Funds and Asset Management Association SFAMA as the GIPS country sponsor in Switzerland.

<http://www.sfama.ch/en/gips/statements>

Activités intenses

Alternative Investments Hans-Jörg Baumann

ETF et investissements indexés Markus Götschi

Fonds immobiliers Roger Hennig

Processes & Operations Daniel Lüdin

Risk Management Martin Jufer

Droit & Compliance Olivier Sierro

Commissions d'experts

Les commissions d'experts proposent aux directoires et aux succursales des aides à la décision concernant leurs domaines d'activité respectifs. Les différentes commissions d'experts sont/étaient activement impliquées dans les domaines suivants.

- Discussion approfondie du grand axe «Private Infrastructure Investments»
- Discussion relative aux modèles commerciaux possibles (Boutique Approach versus Multi-Asset Management) pour les prestataires de placements alternatifs
- Travaux destinés à améliorer les bases statistiques pour les «ETF et investissements indexés» en collaboration avec Swiss Fund Data et Morningstar
- Travaux de préparation d'une conférence de presse de la SFAMA prévue en mars
- Poursuite de la révision de la Lex Koller. Coordination des activités avec l'Alliance «Lex Koller: pour une loi moderne» (www.modernelexkoller.ch) et observation des autres activités du Département fédéral de justice et police.
- Analyse des conséquences potentielles aux niveaux national et cantonal du Projet fiscal 17 (anciennement RIE III), en particulier sur les fonds immobiliers
- Mise à jour juridique LSFIn/LEFin
- Consultation de l'OICV sur les recommandations et les bonnes pratiques en matière de gestion des risques de liquidité pour les fonds
- Discussion des approches de gestion des risques de différents établissements et déduction des meilleures pratiques
- Poursuite des travaux liés à une publication sur les Risk Management Standards
- Procédure de consultation concernant une directive relative à la gestion des risques pour les gestionnaires de fortune officiant auprès des établissements membres
- Echange des premières expériences sur l'introduction, le 3 janvier 2018, du KIID dans le cadre du règlement européen PRIIPS
- Discussion des répercussions du projet LSFIn/LEFin dans le domaine de l'autorégulation, et du passage du concept de «distribution» à celui d'«offre»
- Discussion de la révision en cours de la circ.-FINMA 13/3 «Activités d'audit

Droit & Compliance
Asset Management
 Jasmin Djalali

Impôts
 Hanspeter Kurz

Distribution & Marketing
 Markus Signer

Save the date

- Questions liées à la mise en œuvre de la MiFID II
 - Analyse des évolutions et état actuel des crypto-fonds
 - Discussion de la nécessité de légiférer au regard de l'OPP 2
 - Expériences liées au modèle de déclaration prévu par la SFAMA conformément à l'OPP 2 (déclaration de loyauté)
 - Brexit et réforme des AES, et implications pour la Suisse
 - État actuel des LSFIn/LEFin et suite de la procédure
- Projet fiscal 17
 - Fonds à investisseur unique constitués par des assurances dommages
 - Politique en matière de CDI
 - Mesures visant à renforcer la place financière (suppression des droits de timbre)
 - Liquidation partielle pour raisons économiques en cas d'importants rachats de parts
- Analyse des évolutions à prévoir en matière de distribution en lien avec le projet LSFIn/LEFin, à la suite du remplacement du concept de «distribution» par celui d'«offre», y compris étude des répercussions dans le domaine de l'autorégulation de la SFAMA
 - Concrétisation du concept de communication «Les fonds de placement pour tous»:
 - à partir d'avril 2018, la commission d'experts prévoit de publier toutes les deux semaines, sur Twitter et via d'autres canaux, des communications sur des thèmes d'actualité liés aux fonds de placement. Le but est de fournir à ses followers des informations récentes et concises. Les personnes intéressées peuvent se tenir au courant via SFAMAInfo.

Manifestations à venir

Conférence CSNF Fonds

Jeudi 23 août 2018

Banque Cantonale de Zurich, Neue Hard 9, Zurich

GIPS Day 2018

Lundi 22 octobre 2018

Hôtel Metropol, Zurich

Swiss Fund Day 2018

Jeudi 22 novembre 2018

Zurich

Les détails des événements seront publiés sur Internet le moment venu.

<http://www.sfama.ch/fr/evenements>



Vu pour vous

En partenariat avec la
SFAMA

Friends of Funds

Un partenariat de longue date existe entre ce forum de discussion neutre et la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA. Les dates et sujets retenus jusqu'à fin juin pour Zurich et jusqu'à la fin de l'année pour Genève sont les suivants:

Manifestations à Zurich (cycle 30)

- 17.04.18 La numérisation dans le secteur des fonds – où en est la Suisse?
- 15.05.18 Comment la LSFIn et la LEFin modifient-elles notre bonne vieille LPCC?
- 26.06.18 Quantitative investments: big data – big performance?

Manifestations à Genève (cycle 12)

- 05.06.18 Gestion d'actifs / Performance
- 11.09.18 Gestion d'actifs / Marchés émergents ou frontaliers
- 04.12.18 Stratégies d'efficacité dans la gestion de fonds en Suisse

Vous trouvez des informations supplémentaires sur les manifestations précitées sur le site Internet du Forum, sous

www.friends-of-funds.ch

Nouvelles rubriques

Le site Internet a été modernisé et complété par de nouvelles fonctionnalités en début d'année. Les utilisateurs ont désormais la possibilité de télécharger des documents tels que des études, des rapports de recherche, des fichiers PowerPoint ou des résultats d'enquête des partenaires. Ces documents sont répartis dans les quatre rubriques «Investment Center», «Service Center», «Education Center» et «News Center».

Calendrier des
événements gratuit

Le forum «Friends of Funds» propose à nouveau un «calendrier des événements» neutre indiquant les manifestations de l'industrie des fonds et de la finance en Suisse. Il contient des événements de tous types (y compris des manifestations destinées à un public défini). Si vous connaissez des dates de présentations, de conférences de presse, de congrès, d'anniversaires ou d'autres événements, vous pouvez les faire publier gratuitement sur www.friends-of-funds.ch.

www.friends-of-funds.ch (Événements / Votre manifestation)

**Audition jusqu'au 12
février 2018**

**Résultats d'une nou-
velle étude EY**

New EFAMA publication

La FINMA révisé l'OIMF-FINMA

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) introduit l'obligation de compenser pour les dérivés de gré à gré sur taux d'intérêt et les dérivés sur défaut de crédit de gré à gré standardisés. À cet effet, elle a complété l'annexe 1 de l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers et a mené une audition jusqu'au 12 février 2018.

<https://www.finma.ch/> (rubrique «News» / 18.12.2017)

Les gestionnaires de fortune suisses en retard dans le domaine de la numérisation

La numérisation touche aussi l'activité de gestion de fortune. La modernisation des technologies fait actuellement émerger des modèles commerciaux entièrement nouveaux. À la différence de leurs concurrents internationaux, les gestionnaires de fortune suisses n'ont toutefois pas encore pris la juste mesure de cette tendance, qu'ils peinent à suivre. Selon une étude menée par EY, un gestionnaire de fortune sur six en Suisse n'a pas encore mis en œuvre de «stratégie IT pour la transformation numérique».

<https://www.eycom.ch/en/Publications/20171101-Digital-Disruption-in-Wealth-Management/download>

Independent study published to inform the debate on PEPP

The study is a contribution to the debate on whether the Pan-European Personal Pension Product (PEPP) should offer a default investment option with a financial guarantee, or whether the default option can rely on a life-cycling technique consisting of reducing the proportion of risky assets in the PEPP portfolio as retirement approaches.

<http://www.efama.org/Pages/EuconsistudyshowsbenefitsforconsumersofferedinvestmentasaPEPPdefaultoption.aspx>



Impressum

Rédaction

Swiss Funds & Asset Management Association SFA
Case postale, CH – 4002 Bâle
Tél. +41 61 278 98 00
Fax +41 61 278 98 08
office@sfama.ch
www.sfama.ch

Présentation et réalisation

R Consult Sàrl
Markus Röthlisberger
Case postale 140, CH – 5022 Rombach
Tél. +41 62 827 37 47
Fax +41 62 827 17 72
roethlisberger@r-consult.ch

Opinion de l'auteur

Les articles cités ou les renvois aux sources correspondantes ne reflètent pas nécessairement les vues de la SFAMA.

Responsabilité

Toute responsabilité est rejetée quant à l'exactitude des textes et chiffres, notamment concernant les contributions provenant de sources tierces. La présente version française est une traduction du document original en allemand.

Copyright

La réimpression et la reproduction de contenus (même sous forme d'extrait) sont autorisées en citant la source d'origine.

Twitter

Suivez la SFAMA en allemand et en anglais sur @SFAMAinfo (ouvrir un propre compte sur www.twitter.com, indiquer SFAMAinfo dans la barre de recherche et puis cliquer sur «Rechercher»).

Les SFAMA News paraissent quatre fois par année (mars, juin, septembre, décembre) en allemand, français et anglais. Téléchargement et possibilité d'abonnement par la site internet sur www.sfama.ch